



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 36
DATE : Mercredi 13 février 2019
19h00 à 22h00
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BELLEROSE, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire (*arrivée vers 19h15*)
GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (*via Skype*)
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne (*arrivée vers 19h15*)
POIRIER, Vincent, Conseiller en urbanisme – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
CHARRON, Christian, Directeur (intérim) – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 36^e rencontre du comité.
- L'ordre du jour est modifié.

2. Suivi des partenaires

Ville de Mont-Saint-Hilaire

- Rien à signaler

Comité de citoyens de la zone A-16

- Rien à signaler

3. Travail sur le scénario « Développement-hybride » pour la zone A-16

Un plan concept est actuellement en cours d'élaboration. Celui-ci servira de base à la demande de reconnaissance d'un statut particulier à la MRC de La Vallée-du-Richelieu et ensuite à une évaluation de la valeur marchande des propriétés non-développées de la zone A-16.

Les « attraits » issus du diagnostic paysager en préparation seront ajoutés au plan concept afin de le bonifier.

Suite des échanges ayant eu lieu lors des rencontres précédentes – Séance de remue-méninges (brainstorming) afin d'identifier les éléments qui constitueront le plan de développement. Plusieurs idées sont exprimées et discutées :

- Devrait-on prévoir un espace afin d'implanter une résidence pour soins palliatifs? Quel type de zonage serait alors requis?
- Quel type de zonage serait adéquat pour un usage conditionnel actuellement autorisé en zone A?
- Comment pourrait-on considérer un Centre d'interprétation dans le contexte de l'élaboration d'un plan concept?
- Quel niveau d'encadrement devrait être considéré pour un éventuel espace voué aux commerces à échelle piétonne dans la zone A-16?
- La zone AF-18 devrait-elle être agrandie afin d'inclure les espaces boisés adjacents? Ou devrait-on y prévoir un espace défini comme une « connexion forestière »?

L'élaboration d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) sera traitée plus tard, probablement une fois le statut particulier obtenu pour la zone A-16.

4. Communication

Un bref suivi du Plan de communications (été 2018) et des activités proposées est effectué. Un échange a lieu afin de discuter de la nécessité de tenir davantage d'activités d'information et d'échange afin de bien tenir la population informée de l'évolution du dossier et des étapes des travaux du Comité.

Le Plan de communications sera mis à jour conjointement par le Coordonnateur du Comité et la nouvelle ressource qui sera embauchée à la direction des Communications de la Ville.

5. Planification des prochaines rencontres

- 28 février – déjà à l’agenda

Il est proposé d’ajouter les dates suivantes à l’agenda :

- 14 mars
- 11 avril
- 25 avril
- 9 mai
- 23 mai

Suivis à effectuer

- Obtenir de la spécialiste en paysage les résultats préliminaires du diagnostic paysager de la zone A-16 pour la prochaine rencontre, si possible (V.Poirier, C.Charron);
- Mettre à jour le Plan de communications (H.Mimee, nouvelle ressource à la direction des Communications).

Hugo Mimee

Coordonnateur du comité